

Les fonctionnaires retraités privés de « l'aide ménagère à domicile »

L'UNSA fonctionnaires, et les autres organisations syndicales, ont réagi vivement à l'annonce de la suppression de « l'aide ménagère à domicile » destinée aux retraités. Un courrier à destination des parlementaires est prêt. Il est à votre disposition auprès des sections locales du SE-UNSA.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat est mis à mal, les plus démunis seront directement frappés par la suppression de cette prestation d'action sociale interministérielle.

Contrairement aux retraités du régime général, cette décision abrupte et absurde privera les retraités de la fonction publique de l'Etat de toute prise en charge. Presque 29 000 retraités étaient concernés par cette aide ménagère en 2007, dont 17 000 issus des ministères de l'Education Nationale et de la Recherche.